

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

PRÉFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Direction de la coordination des politiques publiques
et de l'appui territorial

COMMUNE DE DERVAL

Par arrêté préfectoral n° 2026/ICPE/033 en date du 17 février 2026, une consultation du public est prévue du **mercredi 25 mars à 8H30 au vendredi 24 avril 2026 à 17h00** dans la mairie de Derval aux jours et heures habituels d'ouverture, portant sur la demande présentée par la société LEGENDRE DEVELOPPEMENT, en vue de la construction d'un entrepôt logistique, pour son établissement situé à la ZAC des Estuaires et des Echos sur la commune de Derval.

Quinze jours avant l'ouverture de la consultation, soit à partir du lundi 9 mars 2026, l'information du public est assurée par le présent avis qui sera également mis en ligne sur le site internet de la préfecture : www.loire-atlantique.gouv.fr, accompagné de la demande de l'exploitant.

Pendant la durée de la consultation, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur un registre de consultation ouvert à cet effet dans la mairie de Derval, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Toute correspondance pourra être adressée, en mairie de Derval, et à la préfecture par voie postale ou, le cas échéant, par voie électronique (pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr) avant la fin du délai de consultation du public.

La décision intervenant à l'issue de la procédure sera un arrêté préfectoral d'enregistrement délivré par le préfet éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par arrêté ministériel ou un arrêté préfectoral de refus.